Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2024 - 23094 - 2001 B 01880 - 440 297 232 - ABALONE TT NANTES BATIMENT

SAS ABALONE TT NANTES BATIMENT
44800 ST HERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 729.06	1 729.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 715.16	3 715.16				
	Autres immobilisations corporelles	69 344.35	61 979.17	7 365.18	3 304.04	4 061.14	122.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	168.00		168.00	168.00		
	Prêts	14 030.00		14 030.00	13 685.00	345.00	2.52
	Autres immobilisations financières						
	Total II	88 986.57	67 423.39	21 563.18	17 157.04	4 406.14	25.68
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	999 273.65	1 358.00	997 915.65	1 342 228.57	-344 312.92	-25.65
	Autres créances	601 598.55		601 598.55	549 531.15	52 067.40	9.47
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	15 316.41		15 316.41	7 648.71	7 667.70	100.25
	Total III	1 616 188.61	1 358.00	1 614 830.61	1 899 408.43	-284 577.82	-14.98
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 705 175.18	68 781.39	1 636 393.79	1 916 565.47	-280 171.68	-14.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 14 030.00
(3) Dont à plus d'un an

Déposé au Greffe
le 19 JUIL. 2024
sous le N° 23094
RCS N° 01B1880

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	463 857.53	364 623.05	99 234.48	27.22
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	173 557.06	129 234.48	44 322.58	34.30
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	747 414.59	603 857.53	143 557.06	23.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	3 932.21	1 943.25	1 988.96	102.35
	Emprunts et dettes financières diverses	44 519.45	16 339.23	28 180.22	172.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 949.53	275 117.52	-105 167.99	-38.23
	Dettes fiscales et sociales	639 751.19	973 028.77	-333 277.58	-34.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	30 826.82	46 279.17	-15 452.35	-33.39
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	888 979.20	1 312 707.94	-423 728.74	-32.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 636 393.79	1 916 565.47	-280 171.68	-14.62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	888 979.20	1 312 707.94		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 679 906.79		6 679 906.79	7 153 070.75	-473 163.96	-6.61
Chiffre d'affaires NET	6 679 906.79		6 679 906.79	7 153 070.75	-473 163.96	-6.61
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 666.64	8 000.00	-5 333.36	-66.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 479.26	74 545.32	-14 066.06	-18.87
Autres produits			110.94	341.74	-230.80	-67.54
Total des Produits d'exploitation (I)			6 743 163.63	7 235 957.81	-492 794.18	-6.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			752 123.78	773 052.36	-20 928.58	-2.71
Impôts, taxes et versements assimilés			172 752.44	187 562.83	-14 810.39	-7.90
Salaires et traitements			4 386 180.98	4 685 061.86	-298 880.88	-6.38
Charges sociales			1 167 094.81	1 350 665.88	-183 571.07	-13.59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 182.30	1 236.42	945.88	76.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			242.28	294.93	-52.65	-17.85
Total des Charges d'exploitation (II)			6 480 576.59	6 997 874.28	-517 297.69	-7.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			262 587.04	238 083.53	24 503.51	10.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	26 709.55	5 317.16	21 392.39	402.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	26 709.55	5 317.16	21 392.39	402.33
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	23 896.38	5 519.21	18 377.17	332.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	23 896.38	5 519.21	18 377.17	332.97
2. Résultat financier (V-VI)	2 813.17	-202.05	3 015.22	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	265 400.21	237 881.48	27 518.73	11.57
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	33 349.00		33 349.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 154.51		1 154.51	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	34 503.51		34 503.51	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 342.81	200.00	16 142.81	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 130.85		1 130.85	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	17 473.66	200.00	17 273.66	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	17 029.85	-200.00	17 229.85	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	53 262.00	50 941.00	2 321.00	4.56
Impôts sur les bénéfices (X)	55 611.00	57 506.00	-1 895.00	-3.30
Total des produits (I+III+V+VII)	6 804 376.69	7 241 274.97	-436 898.28	-6.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 630 819.63	7 112 040.49	-481 220.86	-6.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	173 557.06	129 234.48	44 322.58	34.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 636 393.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 679 906.79 Euros et dégageant un bénéfice de 173 557.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 715		
Installations générales agencements aménagements divers	50 452		4 939
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 863		2 436
TOTAL	67 030		7 374
Autres titres immobilisés	168		
Prêts, autres immobilisations financières	13 685		345
TOTAL	13 853		345
TOTAL GENERAL	82 612		7 719

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 715	3 715
Installations générales agencements aménagements divers			55 391	55 391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 345	13 953	13 953
TOTAL		1 345	73 060	73 060
Autres titres immobilisés			168	168
Prêts, autres immobilisations financières			14 030	14 030
TOTAL			14 198	14 198
TOTAL GENERAL		1 345	88 987	88 987

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 715			3 715
Installations générales agencements aménagements divers	49 387	1 113		50 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 624	1 069	214	11 480
TOTAL	63 726	2 182	214	65 694
TOTAL GENERAL	65 455	2 182	214	67 423

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 113				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 069				
TOTAL	2 182				
TOTAL GENERAL	2 182				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 358				1 358
TOTAL	1 358				1 358
TOTAL GENERAL	1 358				1 358

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 030	14 030	
Clients douteux ou litigieux	1 630	1 630	
Autres créances clients	997 644	997 644	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 931	69 931	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 655	21 655	
Divers état et autres collectivités publiques	6 475	6 475	
Groupe et associés	481 058	481 058	
Débiteurs divers	22 480	22 480	
Charges constatées d'avance	15 316	15 316	
TOTAL	1 630 219	1 630 219	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	345		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 932	3 932		
Emprunts et dettes financières divers	44 519	44 519		
Fournisseurs et comptes rattachés	169 950	169 950		
Personnel et comptes rattachés	305 517	305 517		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 519	24 519		
Impôts sur les bénéfices	1 247	1 247		
Taxe sur la valeur ajoutée	253 901	253 901		
Autres impôts taxes et assimilés	54 566	54 566		
Autres dettes	30 827	30 827		
TOTAL	888 979	888 979		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 854			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	28 955
Total	28 955

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	456
Emprunts et dettes financières diverses	516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 993
Dettes fiscales et sociales	180 078
Autres dettes	30 827
Total	229 869

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 316
Total	15 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	29 186
Total (1)	29 186

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	572 246
Total	572 246

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

ABALONE TT NANTES BATIMENT *
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440297232 RCS NANTES

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT NANTES BATIMENT *
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT NANTES BATIMENT
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440297232 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 173557,06 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 463857,53 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 637414,59 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 417414,59 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 220000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 55,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			30 000,00 €
31.12.2020			55 000,00 €
31.12.2019			100 000,00 €

ABALONE TT NANTES BATIMENT
SAS - location-gérance
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
440297232 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 173557,06 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 463857,53 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 637414,59 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

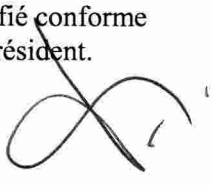
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 417414,59 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 220000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 55,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			30 000,00 €
31.12.2020			55 000,00 €
31.12.2019			100 000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S
43 rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S

43 rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

KPMG

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23/05/2023 10:43

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANTES BATIMENT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44029723200033 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 729	AG	1 729		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 715	AS	3 715		
	Autres immobilisations corporelles	AT	69 344	AU	61 979	7 365	3 304
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	168	BE		168	168
	Prêts	BF	14 030	BG		14 030	13 685
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	88 987	BK	67 423	21 563	17 157
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	999 274	BY	1 358	997 916	1 342 229
	Autres créances (3)	BZ	601 599	CA		601 599	549 531
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 316	CI		15 316	7 649
	TOTAL (III)	CJ	1 616 189	CK	1 358	1 614 831	1 899 408
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 705 175	1A	68 781	1 636 394	1 916 565

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 14 030 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANTES BATIMENT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	463 858	364 623
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	173 557	129 234
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	747 415	603 858
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 932	1 943
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	44 519	16 339
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 950	275 118
	Dettes fiscales et sociales	DY	639 751	973 029
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	30 827	46 279
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	888 979	1 312 708
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 636 394	1 916 565

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	888 979	1 312 708
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 477	1 458

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANTES BATIMENT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 679 907	FH		FI	6 679 907	7 153 071
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 679 907	FK		FL	6 679 907	7 153 071
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 667	8 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	60 479	74 545
	Autres produits (1) (11)					FQ	111	342
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 743 164	7 235 958
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	752 124	773 052
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	172 752	187 563
	Salaires et traitements*					FY	4 386 181	4 685 062
	Charges sociales (10)					FZ	1 167 095	1 350 666
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 182	1 236
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	242	295
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 480 577	6 997 874
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	262 587	238 084
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26 710	5 317
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	26 710	5 317
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 896	5 519
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	23 896	5 519
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 813	(202)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	265 400	237 881

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT NANTES BATIMENT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	33 349	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 155	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	34 504	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 343	200
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 131	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 474	200
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	17 030	(200)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	53 262	50 941
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	55 611	57 506
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 804 377	7 241 275
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 630 820	7 112 040
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	173 557	129 234
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	60 479	74 545
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	17 474	34 504

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 636 393.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 679 906.79 Euros et dégageant un bénéfice de 173 557.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 729		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 715		
Installations générales agencements aménagements divers	50 452		4 939
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 863		2 436
TOTAL	67 030		7 374
Autres titres immobilisés	168		
Prêts, autres immobilisations financières	13 685		345
TOTAL	13 853		345
TOTAL GENERAL	82 612		7 719

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 729	1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 715	3 715
Installations générales agencements aménagements divers			55 391	55 391
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 345	13 953	13 953
TOTAL		1 345	73 060	73 060
Autres titres immobilisés			168	168
Prêts, autres immobilisations financières			14 030	14 030
TOTAL			14 198	14 198
TOTAL GENERAL		1 345	88 987	88 987

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 729			1 729
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 715			3 715
Installations générales agencements aménagements divers	49 387	1 113		50 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 624	1 069	214	11 480
TOTAL	63 726	2 182	214	65 694
TOTAL GENERAL	65 455	2 182	214	67 423

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 113				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 069				
TOTAL	2 182				
TOTAL GENERAL	2 182				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 358				1 358
TOTAL	1 358				1 358
TOTAL GENERAL	1 358				1 358

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 030	14 030	
Clients douteux ou litigieux	1 630	1 630	
Autres créances clients	997 644	997 644	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 931	69 931	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 655	21 655	
Divers état et autres collectivités publiques	6 475	6 475	
Groupe et associés	481 058	481 058	
Débiteurs divers	22 480	22 480	
Charges constatées d'avance	15 316	15 316	
TOTAL	1 630 219	1 630 219	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	345		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 932	3 932		
Emprunts et dettes financières divers	44 519	44 519		
Fournisseurs et comptes rattachés	169 950	169 950		
Personnel et comptes rattachés	305 517	305 517		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 519	24 519		
Impôts sur les bénéfices	1 247	1 247		
Taxe sur la valeur ajoutée	253 901	253 901		
Autres impôts taxes et assimilés	54 566	54 566		
Autres dettes	30 827	30 827		
TOTAL	888 979	888 979		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 854			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000	4 000			4 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	28 955
Total	28 955

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	456
Emprunts et dettes financières diverses	516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 993
Dettes fiscales et sociales	180 078
Autres dettes	30 827
Total	229 869

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 316
Total	15 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 026 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	29 186
Total (1)	29 186

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	572 246
Total	572 246

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S
43 rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S

43 rue Bobby Sands 44800 SAINT-HERBLAIN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Nantes Bâtiment S.A.S,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23/05/2023 09:22

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

ABALONE
agence d'emplois
GROUP
www.abalone-interim.com

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

nantes 2013 european green capital
ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail

CB 50,45 €

ABALONE TT
NANTES BATIMENT
43 rue Bobby Sands - BP 80095
44814 Saint-Herblain Cedex
Tél : 02 40 69 09 83
Fax : 02 40 69 04 73
SAS au Capital de 100 000 €
SIRET : 440 297 232 00033 - APE 7820 Z
01

ARRIVÉ LE
22 JUIL. 2024
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES
Immeuble Rhuys
2 Ter Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

OBJET : DEPOT DES COMPTES ANNUELS AU RCS – ABALONE TT NANTES BATIMENT – RCS N°440297232
Références n° : 2001B01880/Relance 2 / 2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dépôt des comptes annuels de la Société ABALONE TT NANTES BATIMENT, pour l'exercice clos le 31.12.2022, nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, les éléments suivants :

* **Bilan** (actif/passif), **Comptes de Résultat & Annexes**, certifiés conforme par le Représentant légal de la Société ;
* **Proposition d'affectation & Résolution d'affectation** certifiées conforme et signées en original par le Représentant légal de la Société ;
* **Rapports du Commissaire aux comptes** sur les comptes et les conventions règlementées de l'exercice.

Ainsi qu'un chèque d'un montant de 50,45 euros correspondant aux frais de formalités, établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

Nous vous prions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Service Juridique – JT
43 Rue Bobby Sands
44 800 SAINT-HERBLAIN.

Nous vous en souhaitons une bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations,

PO/ Nadège LIGNON, Directrice Générale Adjointe,

CERTIFICATION QUALITÉ SRAP N° 0601 Abalone Group
UN GLOBAL COMPACT Network France WE SUPPORT